



NON AU RECUL DES PENSIONS : SIGNEZ LA PETITION UNITAIRE !



Lettre ouverte adressée par le **groupe des 9 organisations** de retraité-es aux député-es et aux sénateurs sénatrices

Dans quelques jours vous allez vous prononcer sur la proposition du 1er ministre de ne pas indexer les pensions sur l'inflation le 1er janvier 2025 et de reporter cette indexation sur les prix de 2024 au 1er juillet de l'année prochaine.

Les élu-es savent bien que l'immense majorité ne sont ni des privilégié-es ni des égoïstes !

Les pensions de retraites ne sont pas une « variable d'ajustement budgétaire ».

Aujourd'hui les retraité-es sont en colère.

Depuis janvier 2017 leurs pensions accusent un retard de 5,3 % sur l'évolution des prix et leur pouvoir d'achat a été amputé de l'équivalent de 3,1 mois de pension.

Pour ceux qui ont subi la hausse de 25 % de la CSG en 2018, la perte s'élève à 7,8 % et l'équivalent de 4,5 mois de pension.

Les nouveaux retraité-es partent en moyenne avec 68 % de leur dernier salaire du fait des différentes réformes qui depuis 20 ans ont allongé l'âge de départ et augmenté la durée de cotisations, rendant plus difficile l'accès au taux plein pour nombre d'entre eux. Par ailleurs les retraité-es subissent très fortement les

dégradations que connaît notre système de santé.

Les dépassements d'honoraires, l'augmentation des franchises et forfaits médicaux, l'augmentation considérable des complémentaires santé... aggravent le recul de leur pouvoir d'achat.

L'indexation sur l'inflation au 1er janvier, loin d'être une revalorisation, consiste à actualiser a posteriori les pensions qui ont subi l'inflation pendant l'année écoulée, comme le stipule les articles L.161-23-1 et L.161-25 du code de la sécurité sociale.

Nous exigeons le rattrapage des pertes subies, soit une augmentation de 10 %. Aucune retraite ne doit être inférieure au SMIC et à terme les pensions de retraites doivent être indexées sur l'évolution du salaire moyen.

Les 18 millions de retraité-es ont le droit de se nourrir correctement, de se soigner et de vivre dignement.

Vous allez devoir vous prononcer dans quelques jours sur la proposition de non-indexation au 1er janvier 2025 ! **Vous devez entendre nos exigences ! Nous serons attentifs à votre vote.**

Signez la pétition du Groupe des 9 organisations de retraité-es :

- Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1er juillet 2025
- Indexation a minima sur l'inflation au 1er janvier 2025
- Rattrapage des pertes subies depuis 2017
- Pas de pension en dessous du SMIC
- Revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen

En ligne

SIGNEZ LA PETITION



